

Paie2

Fiches fonctions Alertes et Evènements

-
Juin 2021



la-vie-scolaire
by Axess

Table des matières

1. Création d'une nouvelle fiche fonction pour un salarié :	3
1.1 Définition des fonctions :	3
1.2 Attribution du nombre de degrés dans les critères	3
1.3 Plurifonctionnalité	4
1.4 Classification Effective	4
1.5 Ancienneté :	4
1.6 Formation Professionnelle	5
1.7 Implication Professionnelle	5
1.8 Nombre de points liés à la personne :	5
1.9 Coefficient Global :	5
1.10 Impact sur la fiche du salarié :	6
1.11 Evolution annuelle de la fiche fonction ou évolution du poste dans l'année	6
1.12 Ajout d'une nouvelle version	6
1.13 Consultation d'une version précédente :	7
1.14 Suppression d'une version	7
2. Les Impressions	8
2.1 Impressions	8
2.2 Etat récapitulatif des salariés	8
2.3 Fiche de Classification	8
2.4 Liste Anniversaire	9
3. Alertes	10
3.1 Liées à l'ancienneté	10
3.2 Autres Alertes	10
4. Gestion des évènements :	10

1. Création d'une nouvelle fiche fonction pour un salarié :

Cliquez sur le  pour créer une nouvelle version : Version 0 → Version 1

Version 1
Date

Le numéro de version et le jour s'actualisent automatiquement. Vous pouvez modifier le jour mais pas le numéro de version.

Au cours de l'entretien d'évaluation du poste d'un salarié ou au moment de son embauche, il a été défini des tâches qui doivent correspondre à la liste des 80 fonctions possibles dans un établissement scolaire. En fonction du pourcentage le plus important dans une strate, il est défini la strate d'appartenance.

1.1 Définition des fonctions :

Saisissez le numéro de la première fonction du salarié puis en utilisant la touche de Tabulation, saisissez le pourcentage de temps de travail dans la fonction.

A noter : L'intitulé et la strate d'appartenance de la fonction sont ramenée automatiquement.

Ancienneté en années	37	Statut Catégoriel	non cadre
N° Fct	15	Intitulé	Fonction d'animation
		Strate	II
		% Tps Trav.	11

Tablez de nouveau pour créer une nouvelle ligne et renseignez les autres fonctions du salarié de la même façon.

N° Fct	Intitulé	Strate	% Tps Trav.
15	Fonction d'animation	II	11
25	Fonction accueil et/ou standard simple	I	18
35	Fonction comptabilité fournisseurs et achats	II	70
67	Fonction logistique - manutention - transport - petit entretien	I	2

Strate de Rattachement Base en points % Tps Travail

La strate de rattachement est calculée en fonction des éléments renseignés. Dans cet exemple, le salarié effectue 81 % de son travail en Strate II et 19 % en Strate I. Il dépend donc de la strate II.

Par contre, l'opérateur a commis une erreur, le % de temps de travail n'est pas égal à 100 %. Le champ apparaît en rouge tant que la valeur 100 % n'est pas atteinte :

% Tps Travail

1.2 Attribution du nombre de degrés dans les critères

Les zones accessibles ont été de manière générale grisées pour faciliter la lecture de l'écran et permettre à l'opérateur de savoir sur quels champs se placer.

Critère	Designation	DEGRES	VALEUR
Technicité	Dispose d'une technicité de base dans son domaine d'activité donné, lui permettant de réaliser les travaux courants qui	1	25
Responsabilité		0	0
Autonomie		0	0
Communication		0	0
Management		0	0

1 degré a été attribué en « Technicité », lorsque vous passez sur « Responsabilité », la description et le nombre de points (qui sont fonction de la strate d'appartenance) s'actualisent automatiquement.

Une fois renseignés, le tableau se présente ainsi :

Strate de Rattachement	Base en points	% Tps Travail	
II	925	100	
Critère	Designation	DEGRES	VALEUR
Technicité	Dispose d'une technicité de base dans son domaine d'activité donné, lui permettant de réaliser les travaux courants qui	1	25
Responsabilité	Peut se voir confier des tâches moins courantes qu'il réalisera dans un délai fixé.	2	50
Autonomie	Sait réaliser son travail courant sans avoir besoin de son responsable. Sait réaliser son travail courant sans avoir besoin	1	25
Communication	Est capable de prendre en charge des interlocuteurs externes pour des questions simples relevant de son champ d'activ	2	50
Management		0	0
Total Classification		6	150
Valorisation de la plurifonctionnalité		0	25
Classification Effective			1075

Le « total Classification » donne le nombre de degrés et le total de points attribués pour les critères.

1.3 Plurifonctionnalité

En fonction des règles d'attributions de points pour la plurifonctionnalité (se reporter à la convention collective), des points sont attribués si le salarié effectue des tâches dans des strates supérieures. **Le logiciel attribue automatiquement selon les fonctions déclarées.**

Dans notre exemple, le salarié est de strate II et n'a pas de fonction en strate III ou IV. Il n'a donc pas de points pour la plurifonctionnalité.

Si on ajoute une fonction de strate III, le logiciel recalcule automatiquement la plurifonctionnalité selon les règles énoncées par la convention collective :

Valorisation de la plurifonctionnalité	1	25	25
--	---	----	----

1.4 Classification Effective

Classification Effective	1075
--------------------------	------

Il s'agit du cumul de points de la strate d'appartenance + le nombre de points des degrés + le nombre de points de la plurifonctionnalité.

1.5 Ancienneté :

Se référer à la convention collective pour les conditions d'attributions du nombre de points. Les conditions d'attributions des points de l'ancienneté varient selon la strate avec pour chacune des 4 strates, une borne mini et une borne maxi.

Le logiciel calcule automatiquement l'ancienneté en fonction de la strate d'appartenance.

La date de référence est la date de début d'ancienneté. Elle peut être différente de la date d'entrée dans l'établissement puisque l'ancienneté peut avoir été reprise si le salarié occupait un emploi dans un autre établissement scolaire auparavant.

Date début ancienneté	20/04/1977	▼
Ancienneté en années	37	

Salarié de Strate II avec 37 ans d'ancienneté donc limité à 34 ans pour 5 points soit 170 points.

Prise en compte de l'ancienneté	34	5	170
---------------------------------	----	---	-----

1.6 Formation Professionnelle

Reportez- vous à la convention collective des établissements d'enseignements privés pour valoriser le nombre de points suite à des formations suivies par vos salariés.

Saisissez directement le nombre de points dans la zone prévue à cet effet.

Prise en compte de la formation professionnelle	15
---	----

1.7 Implication Professionnelle

L'implication professionnelle comme critère de reconnaissance de la personne est un des critères de la grille d'appréciation constituant l'annexe 5 de l'Accord national inter branches sur l'Entretien Annuel d'Activité et de Développement dans les établissements d'enseignements privé sous contrat du 18 juin 2009.

Cette implication est donc abordée de l'EAAD.

Saisissez directement le nombre de points dans la zone prévue à cet effet.

Nombre de points liés à l'implication professionnelle	10
---	----

1.8 Nombre de points liés à la personne :

Il s'agit du sous-total des points relatifs directement à la personne et non à sa fonction. Il totalise les points liés à l'ancienneté, la formation professionnelle et à l'implication professionnelle.


Prise en compte de l'ancienneté	34	5	170
Prise en compte de la formation professionnelle			15
Nombre de points liés à l'implication professionnelle			10
Nombre de points liés à la personne			195

1.9 Coefficient Global :

Coefficient Global (Actuel : 0)	Mise à jour Salarié	1270
---------------------------------	---------------------	------

Le logiciel propose une valorisation en points du salarié = 1270.

On remarque que pour l'instant (première fiche fonction du salarié, version 1), le coefficient « Actuel » est égal à 0.

Si la fiche fonction est terminée et qu'aucun autre point ne doit être attribué, vous pouvez cliquer sur le bouton : 

Le nouveau coefficient a bien été attribué : Actuel=1270



Coefficient Global (Actuel : 1270) 

1.10 Impact sur la fiche du salarié :

Le nombre de points a été actualisé dans la fiche du salarié et va pouvoir servir de référence dans le calcul du salaire de base. Pour vérifier la fiche du salarié :



Salariés Tra
Fiche...

Allez ensuite dans l'onglet Emploi



Identité Etat Civil **Emploi** Mouvements Régime Paiement Organismes Médecine du Travail Divers&Formation Handicap Enfants Saisies sur salaires Prêts

En bas, à droite de l'écran, vérifiez que dans la zone coefficient et points vous avez le nombre de points affectés au salarié avec la date d'effet :

Coefficient	Points	Indice	Date
1270	1270		01/03/2021

1.11 Evolution annuelle de la fiche fonction ou évolution du poste dans l'année

Chaque année, le salarié est reçu au cours de l'Entretien Annuel d'Activité et de Développement. Au cours de cet entretien, les fonctions et le temps de travail dans chaque fonction sont réévaluées.

Le salarié peut être amené à occuper de nouvelles fonctions ou voir son temps de travail de chaque fonction évoluer. Il est possible que cela occasionne un changement de Strate d'appartenance.



Par défaut, si rien ne change dans le poste occupé, l'ancienneté sera le seul point à modifier toutes les années. Il sera donc nécessaire de refaire une nouvelle fiche fonction pour cela.

Vous devez donc définir une nouvelle fiche fonction pour tenir compte de ces évolutions.

1.12 Ajout d'une nouvelle version

Cliquez sur  pour créer automatiquement une nouvelle version :



Version 2
Date 18/06/2021

Les éléments de la fiche précédente sont repris automatiquement. Par défaut, nous avons considéré que le poste n'avait pas évolué depuis la version précédente.

N° Fct	Intitulé	Strate	% Tps Trav.
25	Fonction accueil et/ou standard simple	I	18
35	Fonction comptabilité fournisseurs et achats	II	70
69	Fonction suivi de travaux et de chantier	III	1
15	Fonction d'animation	II	11

Strate de Rattachement	II	Base en points	925	% Tps Travail	100
Critère	Designation	DEGRES	VALEUR		
Technicité	Dispose d'une technicité de base dans son domaine d'activité donné, lui permettant de réaliser les travaux courants qui	1	25		
Responsabilité	Peut se voir confier des tâches moins courantes qu'il réalisera dans un délai fixé.	2	50		
Autonomie	Sait réaliser son travail courant sans avoir besoin de son responsable. Sait réaliser son travail courant sans avoir besoin	1	25		
Communication	Est capable de prendre en charge des interlocuteurs externes pour des questions simples relevant de son champ d'activ	2	50		
Management		0	0		

Si on fait évoluer le poste du salarié de cet exemple, avec une fonction « majoritairement » en strate III.

Il suffit de redéfinir les temps de travail dans chaque fonction pour que la strate de rattachement évolue.

N° Fct	Intitulé	Strate	% Tps Trav.
25	Fonction accueil et/ou standard simple	I	18
35	Fonction comptabilité fournisseurs et achats	II	20
69	Fonction suivi de travaux et de chantier	III	51
15	Fonction d'animation	II	11



Strate de Rattachement	III	Base en points	850	% Tps Travail	100
------------------------	-----	----------------	-----	---------------	-----

Redéfinissez les degrés de chaque critère.


Il suffira de cliquer sur  pour actualiser la fiche « salarié ».

1.13 Consultation d'une version précédente :

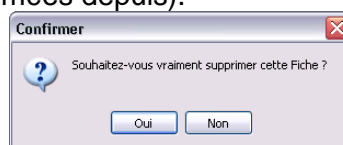
Afin de pouvoir consulter l'historique des fonctions d'un salarié, toutes les différentes fiches fonctions sont mémorisées.

Il suffit de cliquer sur  ou  pour faire défiler les différentes versions.

1.14 Suppression d'une version

Il suffit de cliquer sur  pour supprimer la version sur laquelle vous êtes en consultation. Attention, cette suppression est définitive. Nous vous conseillons de ne supprimer que la dernière version des fiches de poste d'un salarié.

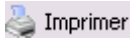
En effet, vous auriez un « trou » dans l'historique des versions des fiches fonction d'un salarié qui ne pourra être recréé (à moins de supprimer les versions supérieures et redéfinir toutes les fiches fonctions supprimées depuis).



Validez la suppression de la fiche sélectionnée.

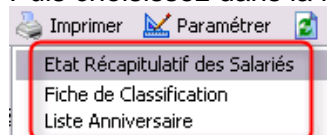
2. Les Impressions

2.1 Impressions

Différentes impressions ont été prévues. Cliquez sur 



Puis choisissez dans la liste :



2.2 Etat récapitulatif des salariés

Liste synthétique des salariés avec la strate de rattachement, le nombre de degrés dans chaque critère, le nombre de points affectés à la personne et le coefficient global.

ETAT RECAPITULATIF DES SALARIES PRESENTS AU 18/06/2021

vid	ANIMATEUR PASTORAL SCOLAIRE	III	1	1	1	1	1	25	1200
Louise	EMPLOI DE VIE SCOLAIRE	I	1	1	1	1	0	0	1075
EB Hédi	EDUCATEUR	I	1	1	1	1	0	6	1075
Frédérique	ETUDE SURVEILLEE ECOLE		0	0	0	0	0	0	0
KI Audrey	EDUCATRICE	I	1	1	1	1	0	24	1075
Antoinette	AGENT DE SERVICE	I	2	2	2	1	0	192	1084
orence	SURVEILLANTE	II	3	3	2	2	1	55	1200
in	EDUCATEUR	I	1	1	1	1	0	0	1075
S. Maria de Fatima	AGENT DE SERVICE	I	1	1	1	1	0	0	1050
Jean-François	HOMME D'ENTRETIEN	II	3	3	3	2	3	30	1300
f Christelle	AUXILIAIRE PEDAGOGIQUE	IV	2	2	2	2	1	0	1880

2.3 Fiche de Classification

Il s'agit de la fiche de poste complète, que vous pouvez faire signer au salarié suite à l'entretien Annuel d'Activité et de Développement.

Fiche de Classification Au 18/06/2021

Nom du Salarié 00450 - ... Florence
Intitulé du Poste SURVEILLANTE
Date d'Entrée 01/03/2010 Version N° : 11
Ancienneté années 11.30

Énumération des Fonctions			
	Intitulé	Strate	Tps Travail
13	Fonction de sécurisation simple	I	45 %
15	Fonction d'animation	II	50 %
24		I	5 %
Strate de Rattachement : II		Base en points : 925	100 %
Classification du poste à partir du tableau des critères classants			
	Intitulé	Degrés	Valeur
	Technicité Dispose d'une technicité et d'une expérience lui permettant d'être un référent technique dans son domaine d'activité.	3	75
	Responsabilité Est capable de prendre en charge sur son initiative des travaux qui relèvent de sa compétence, de les réaliser dans un délai fixé, et de	3	75
	Autonomie Sait réaliser son travail courant sans avoir besoin de son responsable, et sait rendre compte de l'avancement de son travail.	2	50
	Communication Est capable de prendre en charge des interlocuteurs externes pour des questions simples relevant de son champ d'activité.	2	50
	Management Peut accompagner des tâches réalisées par une ou plusieurs personnes.	1	25
		11	275
	Vaibration de la plurifonctionnalité	1	0
	Classification effective		1200
	Prise en compte de l'ancienneté	11	55
	Prise en compte de la formation professionnelle		0
	Nombre de points liés à l'implication professionnelle		0
	Nombre de points liés à la personne		55
	Coef. Global		1255

 Cachet et Signature de l'Etablissement

 Date et Signature du Salarié
 Lu et pris connaissance

2.4 Liste Anniversaire

Liste des salariés qui permet de connaître les mois ou l'ancienneté doit évoluer pour chacun d'entre eux :

GRILLE DE MOIS D'ANCIENNETE

	Jan.	Fev.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sep.
00320 -	X								
01210 -	X								
01750 -	X								
02310 -	X								
02410 -	X								
00570 -		X							
01330 -			X						
02230 -			X						
02250 -			X						
00500 -					X				
00410 -						X			
02370 -						X			
00540 -							X		
00050 -							X		
00400 -									X
-----									..

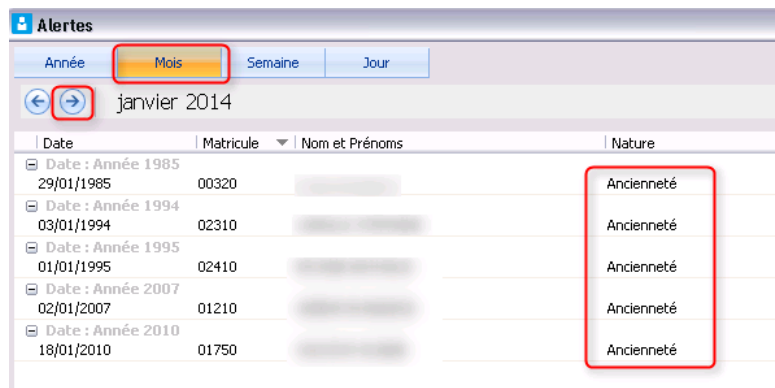
3. Alertes

3.1 Liées à l'ancienneté



Pour compléments, se référer à la fiche technique relative aux Alertes et Evènements

Les alertes vous permettent de visualiser les dates d'expiration des permis de travail pour des salariés ressortissants étrangers mais aussi l'anniversaire des dates d'ancienneté. :



Vous pouvez faire défiler les mois en utilisant les :



3.2 Autres Alertes

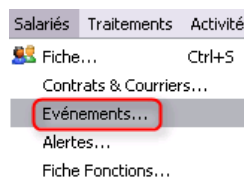
Paie² rappelle automatiquement au technicien de salaire certains éléments importants qui viennent à expiration :


Essentiellement, on trouvera dans les alertes :

- L'expiration de la carte de séjour en fonction du jour d'expiration stipulé
- L'expiration du Permis de travail en fonction du jour d'expiration stipulé
- Le rendez-vous à la Médecine du travail








4. Gestion des évènements :

A partir d'un salarié en cours, faire Salariés→Evénements...



Cliquez sur  Insérer

Dossier Edition Affichage

 Précédent
  Suivant
  Insérer
  Supprimer
  Valider
  Annuler
  Imprimer

Gestion de la fiche

Liste
Fiche général

Propriétés

Chrono 00004

Description

Nature

Date 02/05/2014

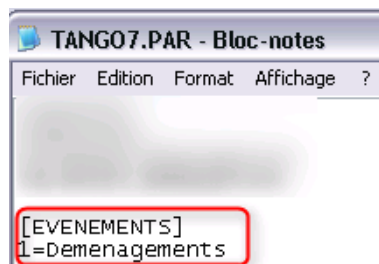
Référence

Libellé

Commentaire

Complétez la nature (facultatif), la date, référence, libellé et commentaires



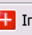



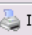
La liste des natures est paramétrée pour l'instant dans Tango7.par



Dans le cas où vous souhaitez d'autres natures, merci d'en faire la demande auprès du service Assistance.

Événements []

Dossier Edition Affichage

 Précédent
  Suivant
  Insérer
  Supprimer
  Valider
  Annuler
  Imprimer

Gestion de la fiche

Liste
Fiche général

Propriétés

Chrono 00003

Description

Nature Demenagements

Date 02/05/2014

Référence

Libellé Déménagement

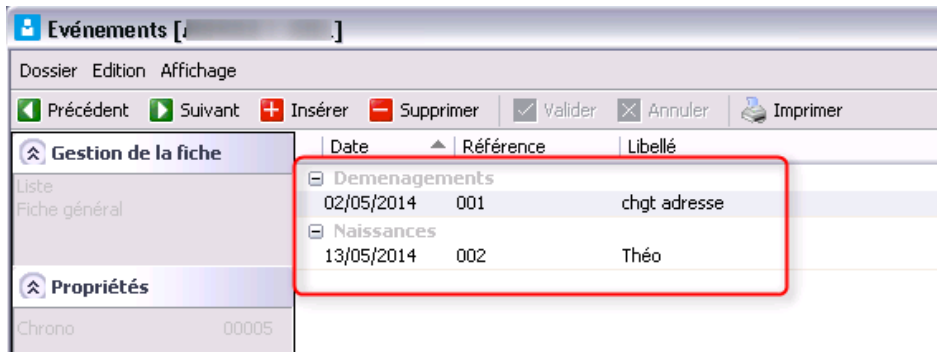
Commentaire

Nouvelle adresse en date du 02/05/2014 :
110 rue des Tenettes
73490 Saint Baldoph

Mettre à jour la fiche du salarié

Une fois l'évènement complété,  Valider ou  Annuler.

Vous pouvez revenir à la liste des évènements paramétrés pour le salarié en utilisant la touche F4 du clavier.



Les différents évènements déclarés sur le salarié sont visibles aisément. Après avoir sélectionné un évènement, vous pouvez l'imprimer :

